

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00058
Numéro SIREN : 493 770 705
Nom ou dénomination : EURL JOUSSET

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 6209

JOUSSET*EURL au capital de 30 000 Euros**Siège social : 1, Route de Blois – 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN**RCS Orléans : 493 770 705*

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 17 heures,

Monsieur Honoré JOUSSET, Propriétaire de la totalité des 3.000 parts composant le capital social de l'EURL JOUSSET, Associé unique et Gérant de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur Honoré JOUSSET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La constatation des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat comptable positif de l'exercice de 7.699 € comme suit :

- Au Report à Nouveau : + 7.699 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique déclare qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce intervenues au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ces décisions.

JOUSSET

EURL au capital de 30 000 Euros

Siège social : 1, Route de Blois – 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

RCS Orléans : 493 770 705

POUR
LE
COMPTABLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Honoré JOUSSET, associé unique et gérant de l'EURL JOUSSET, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, a établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE :

Au cours de cet exercice social le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à 898.728 €. Les charges d'exploitation se sont élevées à 906.688 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR : développement de l'activité

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE : Néant

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : Néant

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES : Conformément aux dispositions de l'art. 223 du CGI, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

PRISES DE PARTICIPATIONS, FILIALES : Néant

DIVIDENDES VERSEES DEPUIS LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE : Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique déclare qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les comptes de l'exercice 2017 font ressortir un bénéfice de 7.699 €, qui pourra être affecté comme suit :

- Au Report à Nouveau : + 7.699 €

CONVENTIONS VISEES A L'ART.L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce intervenues au titre de l'exercice écoulé, concernant Monsieur Honoré JOUSSET, sont :

- Rémunération de gérance pour : 66.000 €,
- Cotisations sociales obligatoires et facultatives du gérant pour : 33.079,22 €,
- Loyers versés via SCI avec dirigeants communs (SCI RDB) pour 30.000 €,
- Compte courant non rémunéré créditeur au 31/12/2017 de : 7,58 €.

Le Gérant

ACTIF COMPTA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région d'Orléans

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

Comptes Annuels

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

EURL JOUSSET

1 route de Blois
45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN

Siret : 49377070500025

APE : 4321A-

bilan

POUR NOTRE
CERTIFICATION

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	282	259	23	48
Fonds commercial	136 583		136 583	136 583
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	3 442	139	3 302	
Autres immobilisations corporelles	128 248	65 840	62 407	39 538
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	8 300
ACTIF IMMOBILISE	276 055	66 239	209 816	184 470
Stocks				
Matières premières et autres approv.	35 152		35 152	15 739
En cours de production de services	9 451		9 451	
Créances				
Clients et comptes rattachés	178 559	1 169	177 390	93 636
Fournisseurs débiteurs	3 541		3 541	
Personnel	1 026		1 026	
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 099		16 099	8 623
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 322		3 322	4 208
Autres créances	1 085		1 085	311
Divers				
Disponibilités	100 667		100 667	191 788
Charges constatées d'avance	10 463		10 463	10 292
ACTIF CIRCULANT	359 364	1 169	358 195	324 598
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	635 419	67 408	568 011	509 068

bilan



	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Réserve légale	3 000	3 000
Autres réserves	234 478	234 478
Report à nouveau	64 494	32 377
Résultat de l'exercice	7 699	32 117
CAPITAUX PROPRES	339 672	331 973
Provisions pour risques	21 962	21 962
<i>Emprunts</i>	21 924	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	95	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	22 019	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8	425
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 236	14 407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 984	79 342
<i>Personnel</i>	16 885	15 407
<i>Organismes sociaux</i>	23 243	26 933
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	20 822	17 562
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 180	1 058
Dettes fiscales et sociales	62 131	60 960
DETTES	228 339	177 095
TOTAL PASSIF	568 011	509 068

Compte de résultat


 POUR
 CERTIFICATION

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	898 728	811 854
Production stockée	9 451	-11 200
Subventions d'exploitation	5 303	1 389
Autres produits	776	3 279
Total	914 257	805 323
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	438 606	331 150
Variation de stock (m.p.)	-19 414	-448
Autres achats & charges externes	165 774	126 992
Total	584 966	457 693
MARGE SUR M/SES & MAT	329 291	347 629
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	10 512	10 132
Salaires et Traitements	205 908	200 888
Charges sociales	91 736	88 063
Amortissements et provisions	13 108	8 733
Autres charges	458	2 369
Total	321 722	310 185
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 568	37 444
Charges financières	169	
Résultat financier	-169	
RESULTAT COURANT	7 399	37 444
Charges exceptionnelles	1 504	1 669
Résultat exceptionnel	-1 504	-1 669
Impôts sur les bénéfices	-1 804	3 658
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 699	32 117

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL JOUSSET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 568 011 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 9 918 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	136 583			136 583
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	282			282
Immobilisations incorporelles	136 866			136 866
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 442		3 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 158			32 158
- Matériel de transport	56 969	35 128		92 097
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 993			3 993
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	93 120	38 569		131 689
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 300		800	7 500
Immobilisations financières	8 300		800	7 500
ACTIF IMMOBILISE	238 285	38 569	800	276 055

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		38 569		38 569
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		38 569		38 569
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			800	800
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			800	800
 Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
				31/12/2017
Éléments achetés				136 583
Éléments réévalués				
Éléments reçus en apport				
Total				136 583

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	234	25		259
Immobilisations incorporelles	234	25		259
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		139		139
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 356	3 216		10 572
- Matériel de transport	44 228	8 064		52 292
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 998	979		2 977
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 582	12 398		65 979
ACTIF IMMOBILISE	53 816	12 423		66 239

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 221 594 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	178 559	178 559	
Autres	25 073	25 073	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 463	10 463	
Total	221 594	214 094	7 500

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	29 918
Charges sociales - produits à recev	1 026
Etat - produits à recevoir	1 085
Total	32 029

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 962				21 962
Total	21 962				21 962

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 141 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	95	95		
- à plus de 1 an à l'origine	21 924	6 194	15 730	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 984	107 984		
Dettes fiscales et sociales	62 131	62 131		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8	8		
Produits constatés d'avance				
Total	192 141	176 411	15 730	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 076			
(**) Dont envers les associés	8			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 862
Banque - Intérêts courus à payer	95
Etat - autres charges à payer	1 180
Total	7 137

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Caisse des CP	220		
Coyotte abonnement	172		
ICS guide	465		
Pages jaunes	3 021		
Pages jaunes	6 585		
Total	10 463		

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31/12/15, nous avons comptabilisé une provision pour litige de 21 961,82 € concernant un dossier de Prud'Hommes en-cours.

La procédure étant toujours en cours, la provision a été conservée au 31/12/16.

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				32 554	32 554
Cumul exercices antérieurs				6 019	6 019
Dotations de l'exercice				8 138	8 138
Amortissements				14 158	14 158
Cumul exercices antérieurs				12 671	12 671
Exercice				8 029	8 029
Redevances payées				20 700	20 700
A un an au plus				8 029	8 029
A plus d'un an et cinq ans au plus				9 906	9 906
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				17 935	17 935
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				326	326
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				326	326
Montant pris en charge dans l'exercice				10 360	10 360

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 9 918 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en euros) :

	Montant affecté
Soutien du fonds de roulement	9 918